

Promouvoir l'accès à la justice pour tous!

Une équipe de professionnelles est à l'écoute de la communauté francophone en matière juridique depuis le 1^{er} Septembre 2010.



De gauche à droite: Katalin Bagi - Mélissa Loizou - Jovenelle Lhérisson

Mélissa Loizou, avocate, Jovenelle Lhérisson, adjointe administrative et Katalin Bagi, travailleuse juridique communautaire, ainsi se compose l'équipe toute francophone de la clinique juridique communautaire de Hamilton.

Depuis plus de deux ans maintenant, Katalin Bagi, travailleuse juridique communautaire, s'occupe des services juridiques au Centre de santé communautaire Hamilton/Niagara. Pendant cette période, le Centre de santé a travaillé avec Aide juridique Ontario pour la mise en place d'une clinique juridique francophone à Hamilton. Suite à sa réorganisation, la Clinique juridique communautaire de Hamilton a reçu un mandat bilingue de la Province. Aide juridique Ontario a décidé de placer une équipe francophone au sein de la Clinique afin de bien desservir les besoins des francophones de Hamilton et de la région.

La Clinique juridique communautaire de Hamilton offre des services juridiques aux

personnes et aux communautés à faible revenu dans la région de Hamilton. Sa mission consiste à promouvoir l'accès à la justice et à améliorer la qualité de vie des ontariens et des ontariennes. En plus d'offrir des services de conseil et de représentation juridiques, elle mène des activités en matière d'éducation juridique du public, de réforme du droit et de développement communautaire.

Récemment, la Clinique juridique a embauché une avocate francophone qui arrive de la clinique juridique Stormont, Dundas et Glengarry située à Cornwall. Mélissa Loizou, occupe donc son poste au 110, rue King Ouest où elle sera assistée par Jovenelle Lhérisson, adjointe administrative, tandis que Katalin Bagi gardera sa base au Centre de santé au 460, rue Main Est. Somme toute, le CSC H/N devient un point d'accès pour la Clinique juridique communautaire de Hamilton.

Si vous faites face à une éviction, à un acte de discrimination, à un refus de prestations d'aide sociale ou n'importe quel problème d'ordre juridique, les services de la Clinique peuvent vous venir en aide, même si vous disposez de peu ou d'aucun moyen financier. L'avocate et la travailleuse juridique communautaire peuvent répondre brièvement à vos questions par téléphone ou vous rencontrer pour traiter de dossiers plus complexes.

Les heures d'ouverture aux deux points de service sont du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30, à l'exception du vendredi après-midi.

Pour prendre un rendez-vous, contactez Jovenelle au 905-527-4572 ou Katalin au 905-528-0163 poste 253.